

## LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE

Cognac, juin 2023



Chers Amis du Moulin,

La saison 2023 est commencée et nous sommes heureux de vous retrouver en ce mois de juin, pour poursuivre notre réalisation, et autant que nous le pouvons l'entretenir et l'améliorer ; C'est chaque année un dynamisme renouvelé qu'il nous faut insuffler dans cette aventure, toujours dans le souvenir de ceux qui nous ont accompagné, et quitté depuis, et qui restent dans notre mémoire et notre cœur.

Comme l'an dernier déjà notre rivière, la Coulègne, qui alimente le moulin, est à un niveau très bas, et à nouveau laisse présager des difficultés d'alimentation du bassin pour cet été !  
Nous verrons bien, et pourrons toujours le faire visiter sans le faire tourner comme nous l'avons déjà fait.

Nous ne sommes pas restés totalement inactifs, même si tout ce qui était prévu à la suite de notre dernière AGO en août 2022 n'a pas été fait : le joint du boîtier et quelques autres travaux d'entretien restent encore à réaliser.

En attendant nous avons fait intervenir au mois de mai l'entreprise ARTISUD pour l'étanchéité du bassin qui devenait préoccupante : le bassin a été curé et la partie aval (contre le moulin) sur un tiers environ de sa surface, où nous a semblé être le problème principal, a fait l'objet d'un sérieux travail d'étanchéité à l'aide d'un béton hydrofuge ; Le bassin sera remis en eau ces-jours-ci, tant que la rivière coule. Nous vous tiendrons informés du résultat de ces travaux en espérant qu'ils auront été efficaces et permettront de retenir l'eau le plus possible.

Pour le nettoyage des abords nous ferons intervenir comme d'habitude une entreprise pour quelques heures de débroussaillage.

**RAPPEL** : Depuis février 2022, et grâce à l'intervention de notre trésorier Philippe de Robert, nous avons obtenu de l'administration fiscale que notre association, dans le cadre de la restauration du moulin, soit reconnue éligible au bénéfice des articles 200 et 238bis du CGI (dons effectués à l'association **ouvrant droit aux avantages fiscaux** en faveur du mécénat). Nous pouvons désormais délivrer le reçu fiscal qui vous permet de déclarer le montant de vos versements et dons à l'association et obtenir la réduction d'impôt correspondante.

Modalités de règlement : - Contacts le samedi matin sur le marché de Cognac,  
- Espèces, ou par chèque bancaire à l'ordre de l'association Le Moulin de la Mouleyrette,  
- Par virement bancaire : **IBAN : FR17 2004 1010 0907 6855 3E03 014 BIC : PSSTFRPPMON**  
Vous recevrez en retour votre carte d'adhérent / reçu fiscal.

.../...

---

Association loi 1901, n° W303001042 (ex 1256), 21-10-1991, sous-préfecture d'Alès (Gard).

Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, cixex 2150, 30460 COGNAC.

Adresse électronique : [moulinde lamouleyrette@gmail.com](mailto:moulinde lamouleyrette@gmail.com)

Site : [moulin.mouleyrette.free.fr](http://moulin.mouleyrette.free.fr)

---

Les rendez-vous traditionnels de l'été :

Le samedi matin : Marché de Cognac, adhésions et **prises des RV pour les visites.**

**Vendredi 11 août 2023 à 17 heures : Assemblée Générale Ordinaire de l'Association qui vous sera confirmée par l'invitation que vous recevrez prochainement.**

Le détail des diverses manifestations estivales dans notre commune vous sera communiqué en temps utile et au fur et à mesure des possibilités en fonction de la situation sanitaire ou autre.

Ne manquez pas de consulter les panneaux d'affichage, et de nous communiquer vos adresses électroniques, nous pourrons ainsi vous tenir informés plus facilement et plus rapidement :

**Adresse de l'association : [moulindeLAMouleyrette@gmail.com](mailto:moulindeLAMouleyrette@gmail.com)**

**N'oubliez pas de renouveler dès maintenant votre adhésion pour 2023,**  
à l'aide du bulletin à détacher ci-dessous, ou selon modalités ci-dessus.  
Comme toujours les nouvelles adhésions sont chaleureusement les bienvenues !

**Merci de votre participation et de votre soutien, dont nous avons encore et toujours besoin !**  
**Bien cordialement à toutes et tous.**



**LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE**



**BULLETIN D'ADHESION année 2023**

A compléter et à retourner à l'association, par courrier ou courriel, avec le montant de votre adhésion :

Prénom (s) :

Nom (s) :

Adresse :

J'adhère à l'association « Le Moulin de La Mouleyrette », ci-joint le montant de ma cotisation pour l'année 2023 (à partir de 10 €uros par membre adhérent, voir modalités de règlement ci-dessus) :

Je recevrai, en retour, une carte de membre à mon nom, et un reçu fiscal (article 200 et 238bis du CGI)

---

Association loi 1901, n° W303001042 (ex 1256), 21-10-1991, sous-préfecture d' Alès (Gard).

Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, cidex 2150, 30460 COGNAC.

**[moulindeLAMouleyrette@gmail.com](mailto:moulindeLAMouleyrette@gmail.com)**

Site : [moulin.mouleyrette.free.fr](http://moulin.mouleyrette.free.fr)

---